

LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Brest



Le service de Prévention Spécialisée
est un service du Pôle Protection de l'Enfance
de l'Association Don Bosco

02.98.47.51.71

49, Rue Robespierre 29200 BREST
service.prevention@donbosco.asso.fr

“

La prévention spécialisée est une intervention éducative et sociale, individuelle ou collective, agissant dans les quartiers, les groupes d'immeubles, auprès des groupes de jeunes, des personnes dont la situation sociale et le mode de vie risquent de les mettre ou les mettent en marge des circuits économiques, sociaux, culturels.

”



Le public

La Prévention Spécialisée accompagne prioritairement des jeunes de 11 à 21/25 ans, mais aussi des familles, des communautés humaines et interculturelles sur les différents quartiers politiques de la ville de Brest. Le travail éducatif de proximité nous apporte une connaissance des jeunes présents sur l'espace public, de ceux qui fréquentent les structures de quartier et nous permet d'accrocher des jeunes isolés.

Les principes d'intervention

- Libre adhésion
- Respect de l'anonymat
- Absence de mandat nominatif
- Inter-institutionnalité/partenariat
- Non-institutionnalisation des activités

Les méthodes d'intervention

- Une **présence sociale** :

Travail de rue, d' « aller vers » sur l'espace public, dans les structures de quartiers, les lieux de rassemblement de jeunes.

- Un **accompagnement éducatif et social de proximité** :

Champ d'intervention élargi et adapté aux difficultés rencontrées (enfance en danger, accès aux droits, aux soins, à la formation, conflits familiaux, conflits avec l'environnement...)

- Des **actions collectives** :

Actions éducatives stratégiques en direction de groupes repérés ou constitués (chantiers, activités de loisirs, de remobilisation...)

- Des **actions partenariales** :

Actions croisées avec les partenaires de terrain ou institutionnels (activités, sorties partagées, fêtes et dynamiques de quartiers, projets sur du court ou moyens terme)

- Des **actions spécifiques** :

Ateliers thématiques, chantiers éducatifs, mini séjours de rupture, séjours chantiers, etc...

Les chantiers éducatifs

Les chantiers ont pour objectifs de sensibiliser les jeunes au monde du travail et de développer du lien social. Ils sont à géométrie variable :

- Chantiers rémunérés (Sato Relais)
 - collage d'affiches
 - manutention
 - entretien des espaces verts
 - travaux de second œuvre
- Chantiers contre activité
- Séjours chantiers
- Chantiers bénévolat...



UN PARTENARIAT

- La Prévention Spécialisée appuie son intervention sur les coopérations socio-éducatives de territoire et un réseau élargi sur les quartiers prioritaires et de veille et sur l'ensemble de la ville.
- Elle évolue au croisement de différentes politiques éducatives et sociales : protection de l'enfance, politique éducative de Brest métropole, politique de la ville, prévention de la délinquance, éducation nationale, politique d'insertion, etc...
- Les équipes ont développé et construisent, avant tout, leur intervention avec des acteurs de proximité des quartiers. Elles s'inscrivent de façon stratégique, en fonction des problématiques repérées, dans les dynamiques et les instances partenariales périphériques.
- Le service, représenté par l'équipe de direction, participe aux instances institutionnelles de la ville et des différentes politiques locales.



UN CADRE LÉGISLATIF

- Arrêté du 4 juillet 1972 donnant un cadre de référence à la Prévention Spécialisée
- Loi du 6 janvier 86 qui transfère la compétence Etat au département en matière d'action sociale et de santé en y incluant la Prévention Spécialisée
- Loi du 2 janvier 2002 de réforme des institutions sociales et médico-sociales, et ordonnance du 5 décembre 2005 qui inscrit la Prévention Spécialisée dans la liste des établissements médico-sociaux
- Loi du 5 mars 2007 qui confirme la place de la Prévention Spécialisée dans la protection de l'Enfance
- Loi NOTRe du 7 août 2015 qui organise le transfert de compétences (dont la Prévention Spécialisée) entre les départements et les métropoles. La Mission Dynamique Educative et Jeunesse (MDEJ) de Brest Métropole assure le suivi de la convention pluriannuelle.
- Les projets / actions peuvent faire l'objet de financements complémentaires (contrat de ville, Grandir A Brest, DDEETS, Fondations...)

Les équipes

